

Paris, le 6 juillet 2007

**Procès verbal de la réunion
du bureau exécutif de
l'Association Internationale des Services du Trésor**

VENDREDI 6 JUILLET 2007 – CENTRE PIERRE MENDES FRANCE

Participants membres du bureau exécutif :

- M. IBRAHIMI Saïd, Président, Trésorier Général du Royaume du Maroc
- M. BIFANI Alain, Vice-Président, Directeur Général des Finances du Liban
- M. LAMIOT Dominique, Vice-Président, Directeur général de la Comptabilité Publique
- M. DALLO Dominique, Secrétaire général, Chef de la Mission de coopération internationale de la DGCP

M. RANDRIENTOETRA Louis Maxence, Vice-Président, Directeur Général du Trésor Malgache, était excusé.

Ordre du jour :

- ***Point sur les adhésions (élargissement de l'association) et validation du courrier de relance aux adhérents.***

Le bureau exécutif a examiné la liste des pays ayant adhéré à l'AIST et les modalités d'une part, de relance des pays ayant déjà manifesté leur intérêt et d'autre part d'élargissement de l'AIST à de nouveaux membres.

Des courriers seront adressés à ces différentes catégories de pays pour leur présenter les premières réalisations de l'AIST (site Web et projet de séminaire).

Parmi les pays pouvant adhérer à l'AIST, ont été cités notamment les pays d'Europe centrale et orientale, ceux de la CEI, d'Amérique latine, la Chine, l'Indonésie et le Canada. Le Liban indique qu'il contactera les pays du golfe (Emirats, Dubaï, Qatar,...) qui pourraient être intéressés par une participation à l'AIST.

Il est également décidé d'effectuer une démarche identique auprès des organisations internationales : Banque Mondiale, FMI, Union européenne, OCDE, institutions régionales.

Le Secrétariat général adressera au Président des projets de courriers dans les meilleurs délais.

➤ **Site internet de l'AIST.**

Les différentes pages du site de l'AIST (hébergé par Orange/France Telecom) ont fait l'objet d'une rapide présentation aux membres du bureau qui ont validé les points suivants :

- Politique éditoriale : Le mot du Président sera actualisé trimestriellement.
- La liste des pays membres pourrait être présentée sous forme de planisphère pour une vision plus opérationnelle
- Documentation : Pour l'instant, il n'est pas jugé nécessaire de mettre en place un espace privé donnant accès à la documentation. Ce point sera revu lorsque le site sera plus riche.
Il est convenu que le site donne un accès aux sites des administrations des pays membres de l'AIST. La France et le Maroc suggèrent que des liens permettent l'accès à leurs forums de la performance respectifs.
- Modalités de mise à jour : Le secrétariat général centralisera les propositions de mises à jour des pays membres et les transmettra aux informaticiens marocains pour mise en ligne.
- Langue du site : Le bureau exécutif souhaite que le site soit rapidement accessible également en anglais et en arabe. Les traductions en anglais pourront être faites par le centre de traduction du Ministère français et celles en arabe par le Maroc et le Liban.
- Référence Google : Le bureau exécutif donne son accord pour que le site soit référencé sous Google.

➤ **Organisation du 1^{er} séminaire de l'AIST**

Le bureau exécutif a validé le principe de l'organisation d'un séminaire selon les modalités suivantes :

- Dates et lieu : le séminaire sera accueilli à Marrakech le 9 novembre 2007. Il sera précédé de la réunion de l'Assemblée générale de l'AIST le 8 novembre.
- Thème retenu : « Le contrôle interne et la maîtrise des risques ».
- Participants : Il s'agira des pays membres de l'AIST (ayant ou non payé leur cotisation). Une fiche de participation sera établie et jointe aux courriers d'information.
- Intervenants : Les interventions prévues dans le planning prévisionnel ont été validées. Le Secrétariat général se chargera de solliciter une ou deux interventions de pays tiers notamment la Slovénie et la Turquie
- Prise en charge : Le Maroc prendra à sa charge les frais de restauration, de traduction simultanée et de transport sur place (à partir de l'aéroport). Les frais d'acheminement des participants vers Marrakech seront, en revanche, à leur charge.

La partie marocaine est chargée de négocier les tarifs avec l'hôtel qui hébergera les travaux.

En conclusion, les membres du bureau exécutif ont souhaité que l'activité de l'AIST puisse monter en puissance et que l'association puisse s'élargir à de nouveaux membres.

Fait à Paris, le 6 juillet 2007

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alma..." followed by a horizontal line underneath.